

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.
Principale(s) activité(s) de l'entité adjudicatrice : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles L.2123-1 2°, R.2123-1 3°, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande portant sur une mission de surveillance du tramway à Saint-Louis

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre portant sur une mission de surveillance des voyageurs, des stations et des équipements de la ligne 3 du tramway de Bâle depuis le poste frontière de Bourgfelden jusqu'à la gare de Saint-Louis.

Le contexte du marché ainsi que le descriptif des prestations attendues sont précisés au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu(x) d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération
Code NUTS FRF12

5. Forme du marché :

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est ainsi exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par l'entité adjudicatrice.



Les bons de commande sont susceptibles de varier pour la durée totale du marché définie à l'article 3.4 du CCAP dans les limites suivantes :

Montant minimum	Montant maximum
Sans minimum	40.000 € HT

Les bons de commande seront notifiés par l'entité adjudicatrice au fur et à mesure des besoins sans négociation ni mise en concurrence. Ils peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre.

Chaque bon de commande précise les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée. Il en détermine la quantité.

6. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
79714000-2	Services de surveillance

7. Durée du marché :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la date de notification.

Il est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an, par reconduction tacite sauf décision de non-reconduction notifiée au plus tard 3 mois avant l'échéance. Ainsi, la durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues ne pourra excéder 48 mois.

En application de l'article R2112-4 du Code de la commande publique le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction. En revanche, l'absence de reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité au bénéfice du titulaire.

8. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Prestation divisée en lots : Non
- Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marché :
Il est possible de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R2322-12 du Code de la commande publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront identiques au présent marché.
La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché(s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.



- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement et règlement :
 - Application des articles R2191-1 et suivants du Code de la commande publique.
 - Modalités de paiement : virement administratif.
 - Délai global de paiement : 30 jours.
 - Modalités de financement : les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Les prix seront fermes et révisables dans les conditions du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie ou cautionnement exigé.
- Il n'est pas prévu de versement d'une avance dans le cadre du présent marché.

9. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - La liste des références significatives réalisées dont le candidat peut se prévaloir au cours des trois dernières années. La liste sera présentée au format A4 sous forme de tableau en précisant l'objet de l'opération, le lieu, l'état d'avancement ou la date de livraison, le maître d'ouvrage destinataire des prestations. Des compétences juridiques, fiscales et techniques sont vivement recommandées dans le domaine des transports publics en milieu urbains, du foncier, en économie des transports, en management de projet ;
 - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

En cas de groupement, ces renseignements sont à fournir par chaque cotraitant.

10. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique appréciée à partir de la note méthodologique fournie par le candidat	40%

11. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.



La responsabilité de l'entité adjudicatrice ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

12. Autres informations :

Le détail de la notation attribuée au titre du critère "valeur technique" et du critère de "prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Les modalités pour la remise des offres, l'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

13. Date limite de réception des offres :

Lundi 6 mai 2024 à 12h00

14. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 12 avril 2024

